Modification du taux de TVA Elevage :

Pour modifier le taux de TVA pour l'élevage à partir de Janvier, allez dans **<Outils**> et **<Taux et compte de TVA**>.

Pour commencer il faut Figer vos taux de Tva actuels à la date du 1 er janvier pour que les taux soient conservés lorsque vous retournerez sur les anciennes factures.

Cliquez sur **<Modification des taux de TVA>** et confirmez la modification en tapant **<OUI>**.

Indiquez la date de changement : **01/01/2023** et confirmez le changement. Les taux seront figés, vous pouvez modifier le taux de TVA.

sera appliqué a Exonéré de TVA	utomatique ' sur la fich	emen e Clie	t lorsque vous aurez c ent.	coché la case		
TVA code 1	10.00	%	Code Comptable	44577000		
TVA code 2	2.100	%	Code Comptable	44572000		
TVA code 3	20.000	%	Code Comptable	44578000		
TVA code 4	0.000	%	Code Comptable	00000000		
Cliquez sur le bouton 'Modification' pour enregistrer les nouveaux taux de TVA à appliquer. Vous devez utiliser cette option, une fois que vous autre fini de sortir vos factures avant modification des taux.						

Modifiez le taux de TVA code 1 : à 5.5 %:

(Attention, si le taux de 10.00 % est sur un autre code, modifiez ce code.) Vérifiez avec votre expert comptable si vous devez changer le numéro de compte de TVA pour la Tva a 5.5 %. La modification de ce compte comptable devra être faite avant l'impression définitive de vos factures de Janvier. IL suffira juste de changer le code comptable sans modification du taux.

TVA code 1	<u>5.500</u> %	Code Comptable	44577000
------------	----------------	----------------	----------

Implication sur les anciennes factures :

Lorsque vous retournez sur les ancienne factures dans l'historique ou pour sortir un duplicata, les anciens taux de Tva seront appliqués.